

Mise au point

"Se rendre à la maison du lac : danger !"
"La situation des finances communales est toujours plus précaire"
"Manque de vision : on navigue à vue"
"Double jeu"
"Est-ce le délitement du concept de gauche ?"
"Petits arrangements entre amis".

S'agit-il d'extraits d'articles de presse à scandale ?

Et bien non ! C'est un florilège de l'expression politique du groupe d'opposition paru dans le journal municipal ou dans les écrits de leur association.

Dans la précédente mandature, *Bouaye Avance* dénonçait déjà les dérives des élus de la droite locale.

Rien n'a changé ! Faute de propositions constructives, leur discours se résume à des attaques outrancières et mensongères.

Nous avons toujours été convaincus du rôle essentiel des élus d'opposition dans le bon fonctionnement démocratique de nos institutions.

Tous doivent pouvoir être force de proposition, mais aussi pouvoir exercer contrôle et critique des actions mises en œuvre par la majorité.

Pour cela, l'accès à l'information et aux documents publics est un droit incontestable.

Cependant il nous semble que certains élus manquent à leur devoir quand **ils trompent nos concitoyens en diffusant sciemment de fausses informations.**

Tout aussi condamnable est l'attitude qui consiste à diffamer les élus de la majorité, les accusant des pires dérives politiciennes, contribuant ainsi à alimenter la défiance ambiante vis à vis de la politique. Lire l'article "Petits mensonges entre amis !" sur notre site internet.

Décidément faire peur, mépriser les élus qui travaillent et mentir aux citoyens sont de tristes pratiques qu'affectionne particulièrement la droite à l'échelon local.

Bouaye Avance continuera de s'opposer à ceux qui, aujourd'hui à court d'arguments, s'efforcent de jeter le discrédit sur les élus engagés au service de tous les Boscéens.

Engagements tenus :

Lors de la campagne électorale municipale de 2014, Jacques Garreau et la liste *Ensemble Bouaye Avance* se sont engagés sur la base d'un contrat avec les Boscéens.

Bouaye Avance continue son rôle citoyen en publiant le tableau de suivi des 130 engagements sur bouaye-avance.fr

À ce jour, 66 engagements sont en cours ou achevés.

Parmi ceux-ci :

- ◆ Assurer, avec le Conseil départemental, une liaison cyclable sécurisée entre le Bourg de Bouaye et le parc d'activité de la Forêt. (n°114)
- ◆ Créer un Conseil permanent des usagers des services enfance/actions scolaires. (n°54)
- ◆ Faire coïncider plus justement le tarif des services avec le niveau de revenus de chaque famille. (n°59)
- ◆ Imposer aux promoteurs le respect d'une charte favorisant l'intégration des nouvelles constructions dans leur environnement. (n°23)
- ◆ Définir en concertation les besoins d'agrandissement de l'école Maryse Bastié en incluant les besoins du centre de loisirs maternel et de l'accueil périscolaire. (n°53)
- ◆ Créer une commission ouverte aux citoyens pour préparer, avec Nantes Métropole, la prochaine révision générale du Plan Local d'Urbanisme. (n°26)
- ◆ Inscrire la future Maison du lac et la viticulture boscéenne dans l'offre touristique du Voyage à Nantes avec Nantes Métropole. (n°11)

Tableau de suivi sur : bouaye-avance.fr

Bouaye Avance

15 rue de la Jouetterie-Cresne – 44830 BOUAYE
Directrice de publication : Bernadette Bertet
Comité de rédaction : M. Gaudin, MP. Ratez, C. & C.
Rivaud, Y. Sallard, G. Sureau

Internet : bouaye-avance.fr

Courriel : contact@bouaye-avance.fr

Écoles : deux visions bien différentes

Pour faire face à l'augmentation des effectifs dans les écoles primaires publiques, la majorité actuelle planifie, pour les années 2020, la construction d'un nouveau groupe scolaire aux Ormeaux. Il viendra en remplacement de l'école Victor Hugo appelée à disparaître et s'ajoutera à l'école Maryse Bastié.

Nous saluons cette vision pour l'avenir de notre commune car la qualité d'accueil d'enfants de 3 à 10 ans, nécessite une structure à taille humaine sachant préserver, pour les plus petits, la convivialité dans les espaces communs ainsi qu'un lieu de restauration adapté et harmonieux.



Les élus de droite ne sont pas d'accord et ont proposé de construire un établissement unique (voir la vidéo du Conseil municipal du 5 novembre 2015 sur : www.mairie-bouaye.fr/La-mairie/Le-conseil-municipal/Les-vidéos).

Ce serait le plus gros groupe scolaire de Loire Atlantique avec une trentaine de classes !!!

Cette structure monstrueuse entraînerait une congestion des flux de circulation et poserait de gros problèmes de sécurité pour déposer et reprendre les enfants !!!

Nous avons décidément des élus de droite qui, sous prétexte de s'opposer à l'équipe majoritaire, en oublient le sens commun.

BOUAYE AVANCE

N° 11

Mai 2016

Bulletin d'informations citoyennes de l'association BOUAYE AVANCE

ÉDITO AU TRAVAIL ET À L'ÉCOUTE

Après avoir respecté les périodes de réserve lors des élections départementales et régionales de 2015, *Bouaye Avance*, association de soutien à l'équipe municipale de gauche, reprend son activité.

Voilà maintenant plus de deux ans que la liste *Ensemble Bouaye Avance* a été élue et, avec le Maire, Jacques Garreau, l'équipe est au travail et à l'écoute de ses concitoyens.

Au travail : si l'on entend trop souvent dire que certains élus promettent puis oublient leurs promesses, à Bouaye, il est très facile de vérifier que le programme sur lequel se sont engagés en 2014 nos élus municipaux est respecté. J'invite chacun à le vérifier sur le site de notre association bouaye-avance.fr où la mise en œuvre progressive des 130 engagements de campagne est suivie régulièrement. En deux ans, déjà plus de la moitié des mesures annoncées sont tenues ou en cours de réalisation.

À l'écoute : des réunions publiques sont organisées régulièrement afin d'informer et d'échanger avec tous les Boscéens dès qu'un projet immobilier ou un aménagement se fait jour mais également sur des sujets aussi importants que le devenir de la propriété communale de la Mévellière, et récemment sur l'avenir de la commune à l'horizon 2030.

Nous vous encourageons à ne pas vous laisser manipuler par ceux qui propagent rumeurs et désinformations mais à aller chercher l'information à la source, notamment dans les débats des Conseils municipaux* et à vous impliquer dans la vie citoyenne locale.

Par ailleurs, depuis 2006, notre association a toujours expliqué et soutenu la nécessité du transfert de l'aéroport à Notre-Dame-des-Landes. Prochainement, sans recourir à la violence, nous serons appelés à nous prononcer démocratiquement sur ce sujet déterminant pour l'avenir de notre commune et de notre territoire. *Bouaye Avance* a élaboré dans ce bulletin une synthèse des arguments favorables au transfert de l'aéroport.



Le 26 juin prochain, je vous invite à dire OUI à l'emploi, OUI à notre avenir décidé localement en votant OUI au transfert de l'aéroport.

Bernadette BERTET
Présidente de *Bouaye Avance*

*Vidéos des Conseils municipaux sur : www.mairie-bouaye.fr/La-mairie/Le-conseil-municipal/Les-vidéos

Pour nous rejoindre et adhérer à *Bouaye Avance*, contactez-nous par courriel à : contact@bouaye-avance.fr

Préparer l'avenir de Bouaye



Le 18 avril dernier, une réunion publique était organisée en mairie pour initier une réflexion sur les évolutions et les besoins de notre commune à l'horizon 2030. L'association *Bouaye Avance* était présente et a interviewé le maire, Jacques GARREAU.

Bouaye Avance : En quoi consiste la démarche "Bouaye 2030" ?

Jacques GARREAU : Bien gérer notre commune, au-delà du quotidien, c'est aussi être capable de mener une réflexion sur les orientations souhaitées collectivement pour l'avenir de Bouaye. Cinq sujets ont été plus particulièrement questionnés :

- la préservation des espaces agricoles et naturels
- le développement économique
- la maîtrise de l'habitat
- l'implantation de nouveaux équipements publics
- les transports collectifs et les modes actifs de déplacement

A l'issue de la démarche "Bouaye 2030", un Document d'Orientations Stratégiques (DOS) résumera l'ensemble des options retenues sur les thèmes précités.

BA : Quelle méthode avez-vous adoptée pour élaborer ce document ?

JG : Après une réflexion initiale portée par les élus majoritaires et ayant fait l'objet d'échanges avec les élus minoritaires, j'ai souhaité qu'une démarche participative et transparente soit proposée à tous les Boscéens soucieux de l'avenir de notre commune. Une première réunion publique a réuni 120 personnes, le 18 avril et a permis une présentation recueillant les premières suggestions des participants. Les éléments de réflexion ont été synthétisés dans un supplément du bulletin municipal diffusé dans toutes les boîtes aux lettres. Chacun peut désormais apporter sa contribution avant que nous n'arrêtons, lors d'une deuxième réunion en septembre, les choix proposés au Conseil municipal pour adoption.

BA : Comment chacun peut-il participer à "Bouaye 2030" ?

JG : C'est très simple. Il suffit d'envoyer vos propositions, avant le 31 août, par écrit à la mairie : 12, rue de Pornic 44830 Bouaye ou bien par courriel à bouaye2030@bouaye.fr. Chacun ainsi peut ainsi exprimer sa vision de Bouaye à échéance 2030.

ENSEMBLE, GARDONS NOTRE DESTIN EN MAIN, VOTONS OUI AU TRANSFERT DE L'AÉROPORT !

OUI à l'arrêt des nuisances liées au survol de l'agglomération nantaise et du Sud-Loire

- ◆ Un projet utile en terme de sécurité pour les habitants car il réduit le nombre de personnes exposées au bruit.



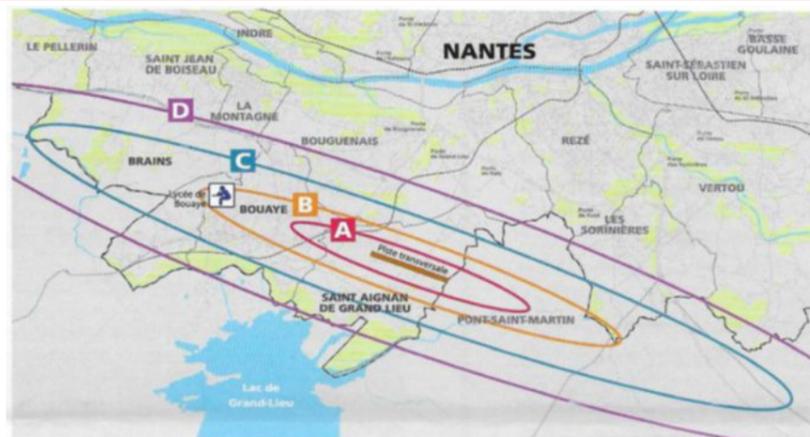
- ◆ L'aéroport sera transféré à Notre-Dame-des-Landes, à 17 km au nord de Nantes, sur un site capable d'accueillir l'augmentation du trafic.

OUI à la dynamique des milliers d'emplois que générera ce projet "accélérateur" de croissance

- ◆ 3.000 emplois liés au chantier.
- ◆ + 600 emplois par million de passagers supplémentaires.
- ◆ + 5.000 emplois en Sud-Loire notamment liés à l'implantation de l'Institut de Recherche Technologique (IRT) Jules Verne sur les espaces libérés, confortant le pôle aéronautique.

Piste transversale à Nantes Atlantique : une fausse piste !

- ◆ Pour contrer le transfert, les opposants ont diffusé l'idée d'une piste transversale à l'actuelle piste du site de Nantes Atlantique.
- ◆ La construction de cette piste conduirait à la disparition de 29 hameaux, au survol de zones habitées incluant écoles, collèges, et les lycées de Bouaye, à la remise en cause des PLU des communes concernées, au détournement de la voie de chemin de fer Nantes/Pornic et de plusieurs routes départementales.
- ◆ **Il ne faut pas se laisser abuser par cette fausse idée qui ne vise qu'à entraver la réalisation de la seule solution valable pour faire face au développement du trafic aérien : le transfert à Notre-Dame-des-Landes.**



INFO/INTOX

"Le transfert n'est pas indispensable" : **INTOX**

La croissance continue du trafic confirme la saturation des infrastructures de Nantes Atlantique et se traduit par une augmentation des journées très chargées (>à 14.000 passagers/jour) : de 6 en 2011 à 135 en 2015.

Les mouvements d'avions survolant l'agglomération nantaise sont passés de 40.000 en 2010 à 49.000 en 2016 et atteindront 65.000 en 2030.

"Un projet respectueux des agriculteurs et des terres agricoles" : **INFO**

85% de la totalité des terrains ont été acquis à l'amiable, avec 33 conventions conclues sur les 40 exploitations agricoles impactées par l'aéroport grâce à des indemnités conséquentes fixées par la justice ou des réinstallations. La plus grande "ceinture verte" de France a été créée entre Nantes et le futur aéroport pour protéger 17.000 ha d'espaces naturels et agricoles.

"Une infrastructure pharaonique et coûteuse" : **INTOX**

L'aéroport du Grand Ouest va coûter 561 millions d'euros, soit l'équivalent de 30 km de la ligne LGV Bretagne. Le concessionnaire privé, titulaire d'une "délégation de service public" de l'État assume l'essentiel de l'investissement et l'exclusivité des risques. 115 millions d'euros sont apportés par 6 collectivités locales sous forme d'avance remboursable et aucun surcoût ne sera pris en charge.

OUI à un investissement d'avenir qui accompagnera le développement et l'attractivité du Grand Ouest

- ◆ Nantes Atlantique arrive à saturation, toutes les prévisions de trafic aérien ont été dépassées. Ainsi le trafic a augmenté de 5,7 % entre 2014 et 2015. La croissance a été multipliée par 2,2 en 10 ans

Une porte ouverte sur le monde



- ◆ Le nouvel aéroport favorisera l'ouverture vers le monde et le désenclavement de l'Ouest, en refusant la centralisation des connections aériennes sur Paris
- ◆ Le maintien de Nantes Atlantique donnerait un coup de frein à la dynamique de développement de nos communes, provoquerait, à terme, une perte d'influence dans la "compétition" avec les autres métropoles européennes et serait un signal très négatif pour attirer des investissements et assurer les emplois de demain

OUI à un projet écologique pour le développement durable de l'ouest

- ◆ Le transfert de l'aéroport permettra de libérer des espaces pour construire plus de 15.000 logements en Sud Loire et ainsi limiter l'étalement urbain, consommateur de terres agricoles et naturelles
- ◆ Le nouvel aéroport sera 3 fois moins consommateur en énergie que celui de Nantes Atlantique
- ◆ La spécialisation des 2 pistes (atterrissage/décollage) permet d'économiser temps de roulage et carburant et de réduire au maximum les nuisances sonores pour les habitants, demande forte des élus proches du futur aéroport et acceptée par l'État
- ◆ Le lac de Grand Lieu sera préservé

OUI au respect de la démocratie et des lois de la République

Plus de 160 décisions de justice favorables ont rejeté tous les recours sans exception !

- ◆ **VOTER OUI, C'EST DIRE NON AUX ZADISTES et à leurs méthodes**
- ◆ **VOTER OUI, C'EST CONFORTER L'ADHÉSION DE LA MAJORITÉ SILENCIEUSE**
- ◆ **VOTER, C'EST DÉCIDER NOUS-MÊMES DE NOTRE AVENIR, DE NOTRE DESTIN**

LE 26 JUIN, JE VOTE OUI AU TRANSFERT - OUI A L'EMPLOI - OUI À L'AVENIR